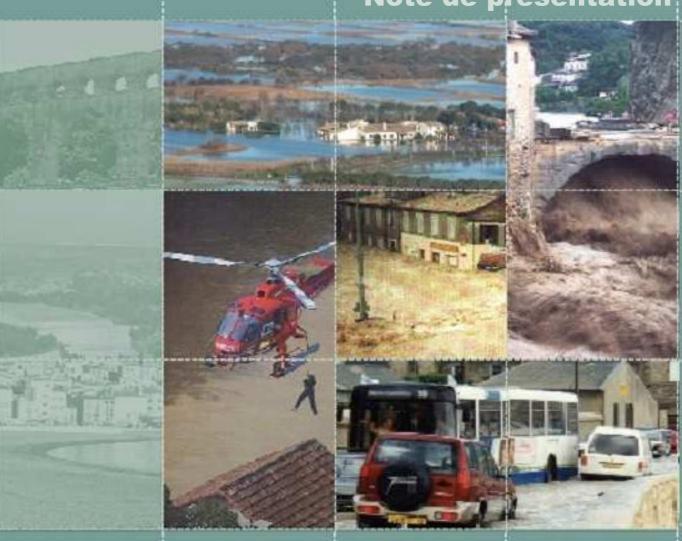


www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr

ATLAS DEPARTEMENTAL DES ZONES INONDABLES DES PYRENEES-ORIENTALES

Note de présentation



SOMMAIRE

•		BLES: UNE DEMARC		
,		LANGUEDOC-ROUS		
3) L'ATLAS DEPA	RTEMENTAL DES	ZONES INONDABLES	S DES PYRENEES	ORIENTALES 9
BASSIN VERSA	NT DE L'AGLY			10
BASSIN VERSA	NT DE LA TET			14
BASSIN VERSA	NT DU REART			21
BASSIN VERSA	NT DU TECH			24
BASSIN VERSA	NT DU SEGRE			28
BASSIN VERSA	NT DE L'ETANG D	E SALSES		31
BASSINS VERS	SANTS DE LA MAS	SANE ET DE LA COTE	VERMEILLE	32
BILAN				34

NOTE DE PRESENTATION DE L'ATLAS DEPARTEMENTAL DES ZONES INONDABLES DES PYRENEES ORIENTALES

1) LES ATLAS DE ZONES INONDABLES : UNE DEMARCHE NATIONALE D'INFORMATION SUR LE RISQUE INONDATION

Une démarche nationale appliquée localement

Les inondations constituent un risque majeur sur le territoire national, mais également en Europe. En France, le risque inondation concerne une commune sur trois à des degrés divers. La responsabilité de l'Etat en matière de prévention des risques d'inondation repose en priorité sur l'information des populations, la maîtrise de l'urbanisation dans les zones inondables et la préservation des zones naturelles d'expansion de crues. La constitution à l'échelle des bassins hydrographiques d'un document de référence sur les phénomènes d'inondation contribue à développer la conscience du risque chez les populations exposées.

De par ses caractéristiques naturelles de climat et de relief, la France méditerranéenne se trouve fortement soumise au risque inondation avec des crues fréquentes et répétitives. Conscients de ce danger, les services de l'Etat ont lancé de nombreuses études pour acquérir une connaissance plus précise des zones exposées. Les **Atlas de Zones Inondables (AZI)** constituent les documents de référence voués à la connaissance des zones inondables. Ils doivent permettre de guider les collectivités territoriales dans leurs réflexions sur le développement et l'aménagement du territoire, en favorisant l'intégration du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme tels que les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT), les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), les cartes communales.

La DIREN a conduit avec la DDE 66 un programme d'élaboration des atlas des zones inondables couvrant la quasi totalité du département des Pyrénées Orientales. Les atlas des bassins versants du Tech, du Réart, de la Têt, de l'Agly et du Sègre sont réalisés. L'atlas des zones inondables du bassin versant de l'Aude n'est pas finalisé à la date de rédaction du présent document, les communes concernées ne sont donc pas traitées ici.

Objectifs et contexte réglementaire des AZI

Les Atlas de Zones Inondables ont pour objectifs :

- d'informer le public sur la localisation des zones inondables ;
- de contribuer au porté à connaissance sur les risques ;
- d'aider à la gestion et l'aménagement du territoire ;

La circulaire du <u>Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable</u> en date du 4 novembre 2003 encadre la démarche d'établissement des **Atlas des Zones Inondables (AZI)**, tout en rappelant que les principes énoncés dans les circulaires des 24 janvier 1994 et 22 mars 1995 demeurent applicables :

- la connaissance du risque d'inondation est un préalable à toute action ;
- l'établissement d'une cartographie des zones inondables est une action prioritaire ;
- l'information la plus large possible des citoyens de l'existence des atlas départementaux de zones inondables (ADZI) est à mener.

Ces atlas s'inscrivent dans le contexte réglementaire relatif :

- à la prévention des inondations et la gestion des zones inondables (<u>circulaire du 24 janvier 1994</u> et <u>circulaire interministérielle du 21 janvier 2004</u> relative à la « maîtrise de l'urbanisme et adaptation des constructions en zone inondable »):
- au renforcement de la protection de l'environnement (<u>Loi du 2 février 1995</u>) instituant les Plans de Prévention des Risques d'inondation (PPRI) et <u>Loi sur l'Eau du 2 janvier 1992</u> (articles L110-1 et L562-1 à 8 du Code de l'Environnement – partie législative), complétés par

la <u>Loi nº2003-699 du 30 juillet 2003</u>, relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages et ses décrets d'application.

- à la <u>Loi de Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000</u>, instituant les Schémas de Cohérence Territoriaux (SCOT) et les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

Méthodologie des AZI : la méthode « hydrogéomorphologique »

Les Ministères en charge de l'Equipement et du Développement Durable ont retenu la **méthode hydrogéomorphologique** comme méthode de référence pour élaborer les atlas de zones inondables. La fiabilité de cette approche a été validée à l'occasion des crues exceptionnelles récentes (Aude 1999, Gard 2002).

Cette méthodologie permet de préciser les limites des zones inondables en associant la démarche géomorphologique (photo-interprétation, investigations de terrain...) et l'analyse des crues historiques. C'est une méthode qui ne nécessite pas de modèle mathématique. Les limites des zones inondables données par cette méthodologie ne sont pas liées à des périodes précises de retour de crue. Elles fournissent en revanche les limites physiques naturelles du champ d'expansion des crues. Cette méthode retient les définitions suivantes (figure 1) :

- lit mineur : espace inondé en totalité par une crue fréquente annuelle ou bisannuelle ;
- <u>lit moyen</u> : espace inondé en cas de crue moyenne, de fréquence généralement inférieure à 10 ans ;
- <u>lit majeur et exceptionnel</u>: espace inondé par les crues les plus rares ou exceptionnelles ;
- <u>limite de la plaine alluviale</u>: enveloppe maximale des crues (=zone inondable au sens géomorphologique). Elle peut être, selon les cas, très nette et placée avec une grande précision (présence d'un talus net, bas de versant franc) ou imprécise (talus peu nets, fonds de vallon en berceau).

Limons de crues

Alluvions sablo-graveleuses de plaine alluviale moderne

L1 - Lit mineur
L2 - Lit moyen
L3 - Lit majeur

Figure 1. Organisation de la plaine alluviale fonctionnelle

Les AZI prennent également en compte d'autres éléments :

- secteurs inondables par accumulation de ruissellement (urbain, agricole ou naturel);
- éléments naturels ou anthropiques susceptibles d'influencer le fonctionnement hydraulique du cours d'eau (digues, remblais, seuils, zones végétalisées...),
- certains enjeux situés en zone inondable (bâtiments, campings, captages...).

Contenu d'un AZI

Un Atlas de Zones Inondables comporte plusieurs documents complémentaires :

- un rapport explicatif présentant l'analyse du territoire étudié, un rappel des méthodologies utilisées et le commentaire des cartographies produites ;
- une cartographie d'inondabilité au 1/25 000éme couvrant tout le linéaire des cours d'eau étudiés ;
- une cartographie d'inondabilité au 1/10 000éme couvrant des secteurs spécifiques à forts enjeux;
- une notice technique du système d'information géographique ;

 un CD contenant le Système d'Information Géographique qui intègre toutes les données relatives à l'atlas.

L'AZI : un outil d'information sur les risques naturels prévisibles

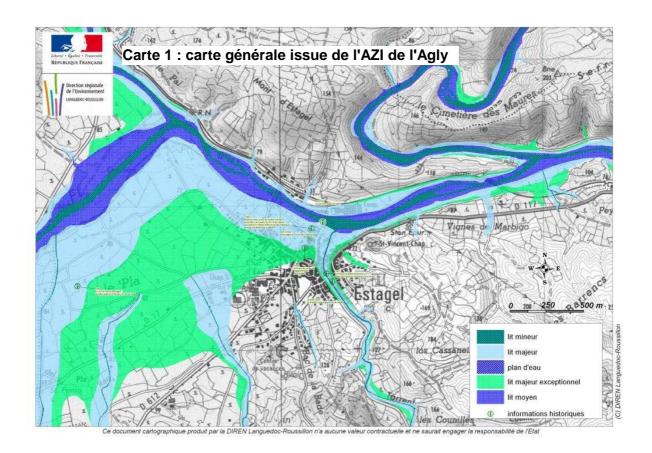
Les AZI s'inscrivent dans le droit à l'information des citoyens sur les risques naturels prévisibles (article L125.2 du Code de l'Environnement) qui impose à l'Etat de porter à connaissance toutes les informations relatives aux risques majeurs.

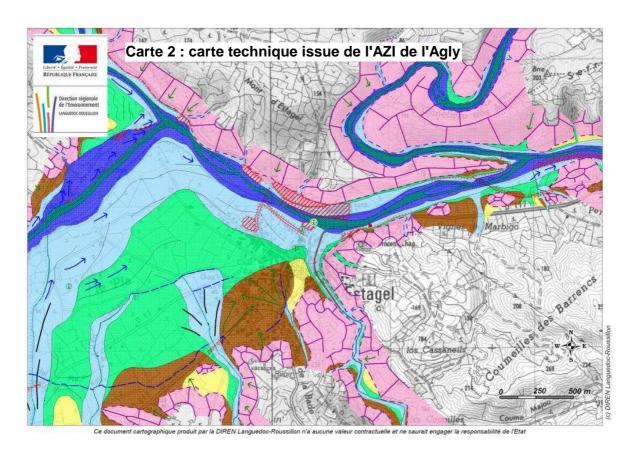
Afin d'assurer le travail d'actualisation permanente, les informations cartographiques sont numérisées et organisées dans un système d'information géographique (SIG). Cette structuration des données a pour but de faciliter la mise à disposition de cette information à tous les utilisateurs potentiels notamment les collectivités locales, les services de l'Etat, les professionnels et les citoyens.

La mise à disposition au fur et à mesure de leur validation des AZI sur le site Internet de la DIREN Languedoc-Roussillon (http://carto.languedoc-roussillon.environnement.gouv.fr/) permet d'assurer une large diffusion de ces informations.

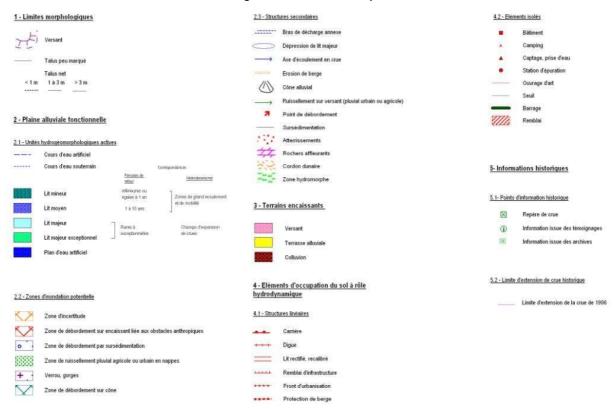
Les AZI sont présentés de deux manières différentes en fonction du niveau de précision requis par l'utilisateur.

- Les <u>cartes générales</u> (disponibles en CD-ROM) fournissent une information globale sur la localisation des zones inondables et ont pour vocation l'information du grand public (carte 1) ;
- les <u>cartes techniques</u> présentent des informations plus précises et techniques et s'adressent à un public de professionnels et de techniciens experts du risque inondation (carte 2).





Légende de la carte technique



2) LE RISQUE INONDATION EN LANGUEDOC-ROUSSILLON ET DANS LES PYRENEES-ORIENTALES

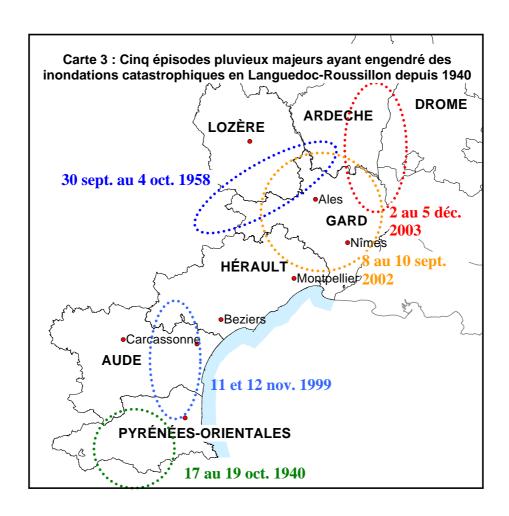
Une région touchée par les crues méditerranéennes

L'influence méditerranéenne qui caractérise le climat de la région Languedoc-Roussillon se traduit notamment par des épisodes pluvieux courts et très intenses qui apportent des volumes d'eau considérables, principalement à l'automne. Ces phénomènes, appelés épisodes cévenols ou aiguats, sont responsables de la plupart des crues dommageables qui affectent le Languedoc-Roussillon.

Dans le Gard, les 8 et 9 septembre 2002, il est tombé jusqu'à 650 mm d'eau (650 litres/m²), ce qui représente une année de précipitations en lle de France. Le 17 octobre 1940, il est tombé 1000 mm d'eau (1000 litres/m²) sur les flancs sud du massif du Canigou (Pyrénées-Orientales), une valeur considérée comme le record d'Europe.

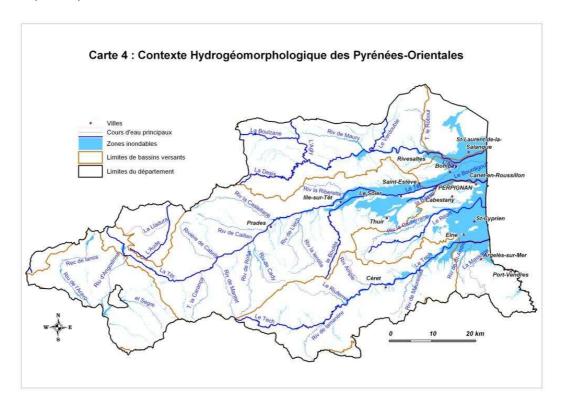
L'intensité des précipitations se conjugue à d'autres facteurs (notamment la petite taille des bassins versants et la pente qui les caractérise) pour donner des crues rapides qui durent quelques heures à quelques jours. Les vitesses d'écoulement et les hauteurs d'eau rendent ces phénomènes particulièrement dommageables et éventuellement mortels.

La carte 3 présente cinq des épisodes pluvieux les plus importants ayant affecté la région au cours des 70 dernières années. Les crues et inondations provoquées par ces pluies ont causé la mort de plus de 230 personnes. A elles seules, les inondations de 1999, 2002 et 2003 ont provoqué 67 décès et occasionné plus de 2,5 milliards d'euros de dégâts.



Les Pyrénées-Orientales : des zones inondables vastes et densément occupées

La géographie des Pyrénées-Orientales, caractérisée par une plaine littorale basse et plate avec un arrière pays montagneux, prédispose le département aux inondations. Situé sur le littoral méditerranéen, il est soumis aux aiguats présentés ci-dessus. Les crues, plus ou moins canalisées dans les vallées montagnardes, ont tendance à s'étaler dans la plaine littorale, inondant de vastes surfaces (carte 4).



Les Pyrénées-Orientales peuvent être affectés principalement par deux types de crues : les crues torrentielles dans les régions montagneuses et les crues de plaine dans la plaine du Roussillon. Cette plaine est marquée par une multitude d'axes de crue et de bras de décharge qui renforcent le risque dans de nombreux secteurs.

Au total, les zones inondables du département s'étendent sur 189 communes et représentent une superficie d'environ 477 km².

Selon une étude menée par la DIREN Languedoc-Roussillon à partir des résultats du recensement général de la population effectué par l'Insee en 1999, plus de 147 000 habitants des Pyrénées-Orientales vivent en zone inondable, soit 37,5 % de la population du département. Au sein de la région Languedoc-Roussillon, les Pyrénées-Orientales sont en deuxième position derrière le Gard, pour le nombre d'habitants en zone inondable.

Parmi les plus grandes villes concernées, on peut citer Perpignan avec plus de 30 000 habitants en zone inondable (31% de la population), Saint-Cyprien avec plus de 7 000 habitants (87% de la population) en zone inondable ou encore Rivesaltes avec plus de 4 000 habitants (54% de la population) en zone inondable.

Sur l'ensemble du département, environ 5 000 ha urbanisés (centres ville, banlieues et noyaux villageois) se situent en zone inondable. Certaines communes sont entièrement inondables, notamment dans la Salanque. A Saint-Laurent-de-la-Salanque, on décompte environ 240 ha urbanisés et 8 000 habitants en zone inondable.

En ce qui concerne les activités industrielles, commerciales, culturelles ou de loisirs, environ 750 ha consacrés à ces activités sont en zone inondable.

Les voies de communication sont également concernées par les inondations. Ces enjeux sont ne sont pas toujours directement inondables car construits sur remblais, mais leur fonctionnement peut être altéré par une inondation. Par ailleurs, ces remblais qui forment des sortes de barrages peuvent aggraver le risque localement. Sur l'ensemble du département on compte environ 450 km d'axes

routiers majeurs (autoroute, routes nationales et départementales) et 75 km de voies ferrées en zone inondable.

3) L'ATLAS DEPARTEMENTAL DES ZONES INONDABLES DES PYRENEES-ORIENTALES

Méthodologie adoptée pour présenter l'ADZI des Pyrénées-Orientales

Les AZI sont habituellement élaborés par bassin versant. Les informations contenues dans chaque AZI s'avèrent très précises et détaillées. Une deuxième étape consiste à compiler ces travaux pour obtenir un Atlas Départemental des Zones Inondables (ADZI) avec une présentation synthétique. Il convient ensuite de se reporter aux AZI initiaux pour davantage de précisions.

En cas d'absence d'AZI (bassins versants de l'étang de Salses-Leucate et de la côte vermeille) les informations sont issues d'études diverses (retours d'expérience, plans de prévention des risques, etc).

Dans ce qui suit, l'ADZI des Pyrénées-Orientales est organisé par bassin versant. Après une présentation rapide du bassin, les zones sensibles vis à vis de l'aléa sont indiquées et les enjeux sont recensés.

Le cas de la plaine du Roussillon est spécifique : on y observe de vastes zones qui sont inondables par plusieurs cours d'eau, ou pour lesquelles on ne peut déterminer avec exactitude quel est cours d'eau vecteur de risque.

Pour cette raison, certaines communes apparaissent plusieurs fois dans le recensement des enjeux et certains enjeux peuvent apparaître deux fois si on ne sait par quel cours d'eau ils sont menacés. Cependant, dans les chiffres récapitulatifs qui sont donnés au niveau du département, aucun double compte n'est effectué.

Recensement des zones sensibles à surveiller pour gérer l'aléa

Plusieurs facteurs, naturels ou anthropiques, peuvent entraîner une élévation du niveau des eaux et un dépassement des limites hydrogéomorphologiques (inondation de secteurs théoriquement non inondables). Le recensement est effectué sous forme d'un tableau indiquant le facteur aggravant dans la première colonne et identifiant les zones sensibles dans la seconde.

FACTEURS NATURELS AGGRAVANT L'ALEA	ZONES SENSIBLES
Gorges et verrous géomorphologiques: Les gorges et les verrous se caractérisent par une vallée étroite et encaissée (gorges) ou un resserrement ponctuel de celle-ci (verrous). Les crues n'ont alors plus l'espace nécessaire pour s'épandre latéralement, ce qui se traduit par des vitesses et des hauteurs d'eau plus importantes. Les villages implantés dans de tels sites sont particulièrement exposés.	
Confluences : Ces lieux sont des points sensibles car la confluence de deux cours d'eau peut entraîner une hausse de la ligne d'eau ainsi qu'un phénomène de remous particulièrement actifs dans les processus de creusement des berges.	
Cônes de déjection : Ce sont des zones où le risque est potentiellement fort en raison de la puissance des écoulements et de leur tendance à divaguer. Les bâtiments construits sur un cône de déjection sont particulièrement vulnérables.	
Axes d'écoulement et bras de décharge : Ce sont des chenaux de crue que l'on trouve en lit moyen ou majeur, qui sont empruntés par les eaux lorsqu'elles débordent. Ils peuvent être peu marqués (axe d'écoulement) ou bien délimités par des talus (bras de décharge). Pendant les inondations, ils sont caractérisés par des hauteurs d'eau et des vitesses d'écoulement plus élevées qu'ailleurs, ce sont donc des zones où le risque est potentiellement fort.	

FACTEURS ANTHROPIQUES AGGRAVANT L'ALEA	ZONES SENSIBLES
Urbanisation : L'urbanisation perturbe le fonctionnement hydrologique du cours d'eau rendant parfois difficile la délimitation précise de la zone inondable. L'imperméabilisation des sols accentue le ruissellement pendant les précipitations.	
Digues et remblais: Les remblais et les digues peuvent jouer un rôle de protection vis à vis des crues. Ils peuvent cependant avoir une influence aggravante sur l'aléa. Les remblais peuvent faire office de barrage aux écoulements des cours d'eau, en provoquant une hausse supplémentaire du niveau des eaux. Les constructions bâties en amont de ces remblais sont alors inondées par des hauteurs d'eau plus importantes. La présence de digues induit le risque de rupture de celles-ci. Par ailleurs, lorsque les eaux débordent dans la plaine alluviale, les digues empêchent leur retour dans le lit mineur, tendant ainsi à allonger la durée de l'inondation.	
Ponts : Lorsqu'un embâcle se forme au niveau d'un pont, la ligne d'eau s'élève en amont, inondant certains secteurs. Si l'embâcle cède brutalement, une vague peut se former et inquiéter les enjeux en aval.	

Recensement des enjeux pour limiter la vulnérabilité

Pour chaque bassin versant, un tableau recense les principaux enjeux situés en zone inondable. Les enjeux sont classés par cours d'eau et par commune. La zone inondable a été envisagée en intégrant les lits mineur, moyen, majeur et exceptionnel, ainsi que les zones d'écoulement principales en cas de forte crue, les zones de débordement potentiel, les zones de ruissellement torrentiel et les cônes de déjection.

Commune ou hameau	Cours d'eau	Enjeux situés en zone inondable
		•••

Plusieurs types d'enjeux méritent une attention particulière en raison de leur vulnérabilité importante. Certains terrains de camping, des établissements recevant du public, des zones industrielles et même des habitations voire des quartiers résidentiels, installés dans les lits majeurs ou moyens, parfois à proximité directe du lit mineur, sont particulièrement sensibles.

Parmi l'ensemble des enjeux recensés, certains peuvent ne pas être directement inondables si ils sont construits sur remblai, notamment les routes et les voies ferrées. Cependant, leurs fonctions seront altérées par une inondation.

<u>Bassins versants faisant l'objet d'atlas des zones inondables par</u> hydrogéomorphologie

BASSIN VERSANT DE L'AGLY

Présentation du bassin versant

L'Agly, long de 82 km pour un bassin versant de 1 142 km², est le deuxième fleuve des Pyrénées-Orientales. Il prend sa source dans le département de l'Aude vers 700 m d'altitude dans le massif des Corbières. Il traverse les massifs des Corbières et des Fenouillèdes Avant d'entrer dans la plaine du Roussillon au niveau de Cases-de-Pène.

Les principaux affluents de l'Agly sont la Boulzanne, la Desix, le Maury et le Verdouble qui draine à lui seul un tiers de la superficie totale du bassin versant de l'Agly. Le présent rapport ne traite que des parties du bassin versant de l'Agly situées dans le département des Pyrénées-Orientales, représentant une superficie d'environ 786 km² pour des zones inondables s'étendant sur environ 107 km².

Dans les archives, on retrouve des traces de crues dommageables de l'Agly ou de ses affluents depuis l'an 1740 jusqu'en 2005.

Des zones sensibles à surveiller pour gérer l'aléa

FACTEURS NATURELS AGGRAVANT L'ALEA	ZONES SENSIBLES
Gorges et verrous géomorphologiques	St-Paul-de-Fenouillet, Lesquerde, Latour-de-France, Estagel, Tautavel, Cases-de-Pene
Lieux de confluence de cours d'eau	St-Paul-de-Fenouillet (Boulzane/Agly), Ansignan (Desix/Agly), Estagel (Maury/Agly et Verdouble/Agly), Tautavel (Vingrau/Verdouble), Rivesaltes (Roboul/Agly et Llobère/Agly)
Présence d'un cône de déjection avec enjeux	Maury, Caudiès-de-Fenouillèdes, Latour-de-France, Estagel, Cases-de- Pene
Axes d'écoulement et bras de décharge	Latour-de-France, Estagel, Cases-de-Pene, Espira-de-l'Agly, Rivesaltes, Pia, Claira, Bompas, St-Hippolyte, St-Laurent-de-la-Salanque, Toreilles, Le Barcarès

FACTEURS ANTHROPIQUES AGGRAVANT L'ALEA	ZONES SENSIBLES
	urbanisation importante en zone inondable à Bompas, Le Barcarès, Claira, Rivesaltes, St-Hippolyte, St-Laurent-de-la-Salanque, Toreilles
Digues et remblais	Caudiès-de-Fenouillèdes, St-Paul-de-Fenouillet, Estagel, Maury, Tautavel, Cases-de-Pene, Espira-de-l'Agly, Baixas, Peyrestortes, Rivesaltes, Pia, Claira, Bompas, Toreilles, St-Hippolyte, St-Laurent-de-la-Salanque, Le Barcarès
	St-Paul-de-Fenouillet, Le Vivier, Maury, Latour-de-France, Estagel, Cases- de-Pene, Baixas, Peyrestortes, Toreilles, St-Laurent-de-la-Salanque, St- Hippolyte

Des enjeux à recenser pour limiter la vulnérabilité

Dans le département des Pyrénées-Orientales, le bassin versant de l'Agly s'étend sur 45 communes dont 33 présentent des enjeux en zone inondable. Les secteurs les plus sensibles sont situés dans la plaine du Roussillon et particulièrement en Salanque.

On compte plus de 1 000 ha urbanisés et plus de 31 000 personnes en zone inondable. A cela s'ajoute environ 200 ha de zones industrielles et commerciales, 100 km d'axes routiers majeurs et 13 km de voies ferrées. 22 campings et plus de 20 000 lits touristiques ont été localisés en zone inondable. On y a également recensé 15 écoles, 3 collèges, un lycée, 18 stations d'épuration...

Parmi les communes les plus touchées, on peut citer Saint-Laurent-de-la-Salanque, entièrement inondable. On y compte plus de 8 000 personnes exposées aux inondations, 238 ha urbanisés et 118 ha de zones industrielles et commerciales, un collège et quatre écoles, une station d'épuration et un poste de transformation électrique, plus de 14 km de routes départementales en zone inondable.

La ville de Rivesaltes est également très concernée par le risque inondation. Environ 184 ha urbanisés et 25 ha de zones industrielles et commerciales sont en zone inondable, ainsi que 5 000 personnes environ, soit plus de la moitié de la population communale. Un lycée, un collège, trois écoles, un gymnase, une gendarmerie, une gare, une station d'épuration, 10 km d'axes routiers majeurs et 4,5 km de voies ferrées sont implantés en zone inondable.

Commune	Cours d'eau	Enjeux en zone inondable
ANSIGNAN	L'Agly, la Desix	- 240 m de routes départementales
BAIXAS	Correc de la Creuera, Correc de les Sitges, Correc de la Coma	 nombreuses habitations et coopérative (possibilité de débordement et ruissellement vers le centre du village) une station d'épuration 790 m de routes départementales et 150 m de voie TGV

Commune	Cours d'eau	Enjeux en zone inondable
LE BARCARES	l'Agly	 - environ 2000 personnes et 150 ha urbanisés - environ 14 600 touristes potentiels - une école - nombreuses infrastructures touristiques dont plusieurs vilages de vacances, une colonie de vacances, 10 campings - une station d'épuration et une déchetterie - 5,5 km de routes départementales
BOMPAS	la Bassa	- environ 6950 personnes (la totalité de la population) - 50 ha urbanisés - une école - 2,5 km de routes départementales
CALCE	l'Agly	- 670 m de routes départementales - 2,5 km de voie ferrée
CARAMANY	l'Agly	- une station d'épuration - 1,3 km de routes départementales
CASES-DE-PENE	l'Agly	 - environ 160 personnes - nombreuses habitations en lit majeur, surtout en rive droite Agly - une école en lit majeur - une station d'épuration en lit majeur - 4,2 km de routes départementales et 2,1 km de voie ferrée
CAUDIES-DE- FENOUILLEDES	la Boulzanne	 - environ 10 personnes - quelques bâtiments en lit majeur exposés à un risque fort pour les grosses crues (type 1992) - quelques habitations menacées par des ravins aux lieux dits Villeraze et Borde del Rey - 2,4 km de routes départementales et 1,2 km de voie ferrée
CLAIRA	l'Agly, ruisseau de Claira	- tout le village est en lit majeur, soit 75 ha urbanisés - environ 2630 personnes (la totalité de la population) - une école et un stade - une station d'épuration - 7,3 km de routes départementales
ESPIRA-DE- L'AGLY	l'Agly	- environ 500 personnes - nombreux enjeux en rive droite Agly dont habitations et maison de retraite - une gravière en rive gauche Agly - une station d'épuration - 1,9 km de routes départementales
ESTAGEL	l'Agly, torrent de la Grave, torrent de Llinas, ruisseau du Bac de la Bade	- environ 870 personnes - une large partie du village inondable, de nombreuses habitations - risque fort aux abords du torrent de la Grave - une école, une coopérative - au niveau du Pla, plusieurs bâtiments agricoles - camping La Tourèze - une station d'épuration - 6 km de routes départementales et 640 m de voie ferrée
FELLUNS	la Matassa, la Desix	- 250 m de routes départementales
LATOUR-DE- France	l'Agly, torrent de la Coume Marens	 environ 130 personnes la route D 9 et le pont à l'entrée du méandre de l'Agly nombreux enjeux menacés par une grosse crue du torrent de la Coume Marens plusieurs habitations une école et une maison de retraite une coopérative un camping une station d'épuration 3,5 km de routes départementales
LESQUERDE	l'Agly	- 1,7 km de routes départementales

Commune	Cours d'eau	Enjeux en zone inondable
MAURY	le Maury, ravin de la Colline de Roumani	- environ 70 personnes - quelques bâtiments isolés - maisons bordant le ravin de la Colline de Roumani - plusieurs constructions sur le cône de déjection du ravin de la Colline de Roumani dont une école - une station d'épuration - 1,4 km de routes départementales et 610 m de voie ferrée
MONTNER	ruisseau de la Foun, ruisseau de la Pesquitte	- 460 m de routes départementales
PEYRESTORTES	Correc dels Avents, Correc dels Oms	 la quasi-totalité du lotissement de Costa Rossa parties basses du village une coopérative et un stade 1,8 km de routes départementales et 250 m de voie TGV
PEZILLA-DE- CONFLENT	la Desix, ravins affluents de rive gauche	- plusieurs constructions en rive gauche Desix, dont la cave coopérative - 430 m de routes départementales
PIA	l'Agly, la Llabanère	- environ 1810 personnes - parties basses du village - quelques bâtiments isolés en rive droite Llabanère - toute la rive gauche Llabanère inondable : plusieurs mas, un stade, une station d'épuration - 25 ha de zones industrielles et commerciales - 90 m d'autoroute, 2,2 km de routes nationales - 3,9 km de routes départementales
RASIGUERES	l'Agly, ruisseau de Trémoine	- une trentaine d'habitations menacées par le ruisseau de Trémoine et son affluent qui traverse le village - une station d'épuration - 410 m de routes départementales
RIVESALTES	l'Agly, la Llobère, torrent du Roboul	- presque toute la ville est inondable - environ 5000 personnes - 184 ha urbanisés et 25 ha de zones industrielles et commerciales - parties basses du centre ville et lotissements de rive gauche exposés à un risque fort - un lycée, un collège et 3 écoles - gare et gendarmerie - un gymnase, une station d'épuration - 2,3 km d'autoroute - 500 m de routes nationales et 7,5 km de routes départementales - 2,1 km de voie ferrée et 2,5 km de voie TGV
SAINT-ARNAC	l'Agly	- 180 m de routes départementales
SAINT- HIPPOLYTE	l'Agly	- tout le village est inondable - environ 1850 personnes (la totalité de la population) - 80 ha urbanisés - une école - 7,7 km de routes départementales
SAINT-LAURENT- DE-LA- SALANQUE	l'Agly	- toute la ville est inondable - environ 8220 personnes (la totalité de la population) - 238 ha urbanisés et 118 ha de zones industrielles et commerciales - un collège et 4 écoles - une station d'épuration et un poste de transformation électrique - 14,3 km de routes départementales
SAINT-MARTIN	ravin de la Vignasse	- 110 m de routes départementales
SAINT-PAUL-DE- FENOUILLET	l'Agly, le Rieu Tort, la Boulzanne	 environ 100 personnes une vingtaine d'habitations du village exposées aux crues rares à exceptionnelles quelques habitations et un collège menacés par des ravins dans dans le sud-est du village un camping et une station d'épuration en lit majeur 1,4 km de routes départ ementales et 1,1 km de voie ferrée

Commune	Cours d'eau	Enjeux en zone inondable
SOURNIA	la Desix	 quelques habitations en rive gauche Desix quelques habitations du village menacées par les torrents descendant des Causses une station d'épuration en lit moyen 280 m de routes départementales
TAUTAVEL	le Verdouble, Rec del Coumija	- environ 80 personnes - parties basses du village - quelques constructions menacées par le Rec del Coumija - plusieurs constructions aux lieux dits Auberge de l'Alzine et Mas d'en Domingo - camping au pied de la Caune d'Arago exposé à risque fort pour les grosses crues - camping municipal en lit majeur - 3,9 km de routes départementales et 350 m de voie ferrée
TOREILLES	l'Agly, le ruisseau de Toreilles	 toute la ville est en zone inondable environ 2960 personnes (la totalité de la population) environ 8780 touristes potentiels 104 ha urbanisés et 13 ha de zones industrielles et commerciales 7 campings une station d'épuration et 2 captages d'eau 15,4 km de routes départementales
TREVILLACH	la Desix	- 170 m de routes départementales
VINGRAU	le Figuerasse, la Millera, ruisseau de Vingrau	- plusieurs habitations menacées par les ruisseaux le Figuerasse et la Millera - une station d'épuration - 570 m de routes départementales
VIRA	Rec de Vira	- plusieurs maisons en lit majeur - 10 m de routes départementales
LE VIVIER	Ravin de la Couloubrière	- nombreuses habitations en lit majeur - une station d'épuration - 250 m de routes départementales

BASSIN VERSANT DE LA TET

Présentation du bassin versant

La Têt est le plus grand fleuve des Pyrénées-Orientales. D'une longueur de plus de 115 km, elle traverse le département d'est en ouest, drainant un bassin versant de 1417 km². La Têt prend sa source dans le Capcir, au pied du pic Carlitt, traverse le Conflent et débouche dans la plaine du Roussillon aux alentours d'Ille-sur-Têt avant de se jeter dans la Méditerranée.

Les principaux affluents de la Têt sont la Rotja, le Cady, la Castellane, le Boulès et la Basse. Les zones inondables liées à la Têt ou à ses affluents s'étendent sur une superficie de 250 km². Sur les 97 communes totalement ou partiellement incluses dans le bassin versant, 80 présentent des enjeux en zone inondable.

Dans les archives, on retrouve des traces de crues dommageables de la Têt ou de ses affluents de l'année 1892 jusqu'en 1999.

Des zones sensibles à surveiller pour gérer l'aléa

FACTEURS NATURELS AGGRAVANT L'ALEA	ZONES SENSIBLES
Gorges et verrous géomorphologiques	Ria-Sirach, Marquixanes, Rodes, Ille-sur-Têt
Lieux de confluence de cours d'eau	Fontpédrouse (torrent d'Aigues et de la Carbonères avec la Têt), Nyer (Mantet/Têt), Olette (torrent de Cabril/rivière d'Evol et rivières d'Evol et de la Font avec la Têt), Thuès-Entre-Valls (torrent de la Carança/Têt), Villefranche-de-Conflent (Cady/Têt), Rodes (torrent de Corbère/Têt), Perpignan (basse/Têt), Conat (rivière de Gaillan/torrent d'Urbanya), Mosset (ravin de Bagneres/Castellane), Catllar (ravin de Routès/Castellane et Castellane/Têt), Escaro (ravin de Llabanous/Baillmarsane), Fuilla (Rotja/Têt), Corneilla-de-Conflent (torrents de St Vincent et de Fillols avec le Cady), Ille-sur-Têt (Riberette/Têt), Millas (Boulès et ravin des Clairanes/Têt), St-Feliu-d'Amont (Coumelade/Têt)
Présence d'un cône de déjection avec enjeux	Corneilla-la-Rivière, Pézilla-la-Rivière, Baho, St-Estève, Corbère, Corbère-les-Cabanes, Thuir, Olette, Fuilla, Corneilla-de-Conflent, Prades, Catllar, Rigarda, St-Michel-de-Llotes, Ille-sur-Têt, Millas
Axes d'écoulement et bras de décharge	Vernet-les-Bains, Prades, Bouleternère, Ille-sur-Têt, Néfiach, Millas, Corbère, Corbère-les-Cabanes, Camelas, Castelnou, Le Soler, Corneilla-la-Rivière, Pézilla-la-Rivière, Villeneuve-la-Rivière, Baho, St-Estève, St-Feliu-d'Amont, St-Feliu-D'Avall, Perpignan, Bompas, Villelongue-de-la-Salanque, Ste-Marie, Canet-en-Roussillon

FACTEURS ANTHROPIQUES AGGRAVANT L'ALEA	ZONES SENSIBLES
Urbanisation	urbanisation importante en zone inondable à Baho, Bompas, Canet- en-Roussillon, Ille-sur-Têt, Perpignan, Pezilla-la-Rivière, St-Estève, Ste-Marie, Le Soler, Thuir, Villelongue-de-la-Salanque
Digues et remblais	La Cabanasse, Olette, Finestret, Villefranche-de-Conflent, Vernet- les-Bains, Prades, Vinça, Bouleternère, Ille-sur-Têt, Millas, Néfiach, St-Feliu-d'Amont, St-Feliu-d'Avall, Thuir, Pézilla-la-Rivière, Baho, Le Soler, Toulouges, Perpignan, St-Estève, Bompas, Villelongue-de-la- Salanque, Ste-Marie, Canet-en-Roussillon
Habitations en amont de ponts	La Cabanasse, Thuès-entre-Valls, Olette, Villefranche-de-Conflent, Sahorre, Serdinya, Vernet-les-Bains, Prades, Boule d'Amont, Thuir, Pézilla-la-Rivière, Toulouges, Perpignan, Bompas, Ste-Marie

Des enjeux à recenser pour limiter la vulnérabilité

Au sein du département, le bassin de la Têt est celui qui présente le plus d'enjeux en zone inondable. Cette situation est due à la présence de Perpignan, la plus grande ville du département, une commune au sein de laquelle les enjeux humains et économiques sont considérables.

Sur environ 200 000 personnes habitant dans le bassin versant de la Têt, plus de 75 000 résident en zone inondable, soit plus du tiers de la population (chiffres de 1999). On trouve également plus de 25 000 lits touristiques et 32 campings en zone inondable.

Au total, près de 2000 ha urbanisés et 340 ha de zones industrielles et commerciales sont situés en zone inondable. 32 écoles, 6 collèges et 4 lycées ont été recensés dans ces zones, ainsi que 28 stations d'épuration, 11 captages d'eau et 3 postes de transformation électriques. Enfin, plus de 170 km d'axes routiers majeurs et 38 km de voies ferrées sont implantés en zone inondable.

La commune de Perpignan est un cas unique dans le département pour les enjeux qui s'y trouvent en zone inondable. Plus de 30 000 personnes résident en zone inondable, soit environ 5000 personnes de plus que dans tout le bassin versant du Tech. Environ 400 ha urbanisés et 200 ha de zones industrielles et commerciales ont été aménagés en zone inondable.

Plus de 20 établissements scolaires, des maisons de retraite, des bâtiments à caractère administratifs ou culturel (préfecture, parc des expositions, etc.), un centre pénitentiaire, une usine d'incinération et une station d'épuration, plusieurs centres commerciaux sont en zone inondable. Concernant les

infrastructures de transport, environ 20 km d'axes routiers majeurs et près de 6 km de voies ferrées ont été recensés en zone inondable.

Les communes de Toulouges, Le Soler et Bompas sont également particulièrement exposées. Dans chacune d'elles, plus de 5000 personnes résident en zone inondable. A Bompas, on recense 194 ha urbanisés en zone inondable, ainsi que trois écoles, une station d'épuration et 8 km de routes départementales.

Au Soler, ce sont 88 ha urbanisés, un collège, la gendarmerie et 8 km de routes départementales ou nationales et près de 2 km de voies ferrées situés en zone inondable. A Toulouges, on compte 43 ha urbanisés, 1 km de routes départementales et 3,5 km de voies ferrées en zone inondable.

Commune	Cours d'eau	Enjeux en zone inondable
ARBOUSSOLS	la Têt	- 150 m de routes départementales
AYGUATEBIA- TALAU	rivière de Cabrils	- 100 m de routes départementales
ВАНО	la Têt, ravin de Manadeil, ravin de la Boule	 - presque toute la ville est inondable - environ 1460 personnes - 73 ha urbanisés - une école - une station d'épuration - 150 m de routes nationales et 4 km de routes départementales - 2,4 km de voie TGV
BAILLESTAVY	la Llentilla	- plusieurs maisons du hameau de La Fargue - 370 m de routes départementales
BAIXAS	Correc del Prat	- 100 m de routes départementales
BELESTA	la Crabayrisse	- 60 m de routes départementales
BOMPAS	la Têt, la Bassa	 toute la commune est inondable environ 6950 personnes (la totalité de la population) 194 ha urbanisés 3 écoles une station d'épuration 8,1 km de routes départementales
BOULE D'AMONT	le Boulès	- quelques habitations du bas du village - 420 m de routes départementales
BOULETERNERE	le Boulès, ravin de Montjuich	- environ 50 personnes - quelques habitations du bas du village - cité Loncheur et un lotissement en aval du village - coopérative - un poste de transformation électrique - 1,3 km de routes nationales et 3 km de routes départementales - 2,6 km de voie ferrée
LA CABANASSE	le Jardo	 une dizaine d'habitations 400 m de routes départementales et 90 m de voie ferrée
CALCE	ravin del Pla	- une station d'épuration - 440 m de routes départementales
CAMELAS	le Castelnou	- environ 70 personnes - la plupart des mas de la plaine sont inondables - un camping - 4,8 km de routes départementales
CAMPOME	la Castellane	- 180 m de routes départementales
CANAVEILLES	la Têt et ravins affluents	- 70 m de routes nationales
CANET-EN- ROUSSILLON	la Têt, Agouille del Caragell	- forts enjeux sur la commune, tout Canet-Plage est inondable - environ 2000 personnes et 14 180 touristes potentiels - 133 ha urbanisés et 27 ha de zones industrielles et commerciales - nombreuses habitations et équipements - nombreuses infrastructures touristiques - plusieurs lotissements, une zone artisanale, un centre commercial - 7 campings - une station d'épuration et 3 captages d'eau - 3,9 km de routes départementales

Commune	Cours d'eau	Enjeux en zone inondable
CANOHES	le Rentador	- environ 500 personnes - plusieurs habitations menacées par le Rentador et deux autres drains qui traversent la ville - 160 m de routes départementales et 20 m de voie ferrée
CASEFABRE	le Boulès	- 600 m de routes départementales
CASTEIL	le Cady et ravins affluents	- environ 20 personnes - plusieurs constructions - un parc animalier - camping du Domaine St Martin menacé par l'Asmoursadous - 380 m de routes départementales
CASTELNOU	le Castelnou	la plupart des mas de la plaine sont inondablesune station d'épuration1,5 km de routes départementales
CATLLAR	la Têt, torrent de la Sayne	- mas Sabatier menacé par le torrent de la Sayne - 500 m de routes départementales
CLARA	le Lliscou	- une grande partie du village est inondable - 320 m de routes départementales
CODALET	la Riberette	- environ 10 personnes - 420 m de routes départementales et 50 de voie ferrée
CONAT	rivière de Caillan, torrent d'Urbanya	- quelques habitations de Betllans - plusieurs habitations de Conat - 1,4 km de routes départementales
CORBERE	la Coume	 plusieurs maisons du village un lotissement construit sur le cône de déjection de la Coume 2,8 km de routes départementales
CORBERE-LES- CABANES	la Coume, la Coumelade, torrent de St Julia	 environ 10 personnes une large partie du village inondable plusieurs mas de la plaine, notamment le Mas d'en Bo et le Mas Deloris une station d'épuration 3,9 km de routes départementales
CORNEILLA-DE- CONFLENT	torrent de Fillols	 environ 50 personnes plusieurs habitations soumises à risque fort : construites sur le cône de déjection du ravin descendant du Roc de Camarol une station d'épuration 740 m de routes nationales et 1,4 km de routes départementales 240 m de voie ferrée
CORNEILLA-LA- RIVIERE	la Têt, ravin de la Plane d'en Bourgat	- presque toute la ville est inondable - environ 1410 personnes (la totalité de la population) - extensions récentes au nord du centre particulièrement exposées - habitations soumises à risque potentiellement fort aux lieux dits les Hortes et les Flèches (cône de déjection du ravin de Campeils) - une station d'épuration - 4 km de routes départementales
ESCARO	la Baillmarsane, ravin de Llabanous	- environ 40 personnes - parties basses du camping Le Petit Bonheur - une station d'épuration - 290 m de routes départementales
ESPIRA-DE- CONFLENT	le Llech	- camping Le Canigou - une station d'épuration - 960 m de routes départementales
ESTOHER	le Llech	- une station d'épuration
EUS	la Têt	- environ 10 personnes - une partie du Mas Gazé et du Mas Fabre - 160 m de routes nationales et 1 km de routes départementales - 100 m de voie ferrée
FILLOLS	torrent de Fillols	- environ 10 personnes - plusieurs habitations - 200 m de routes départementales
FINESTRET	le Gourg de la Bau	- 7 à 8 habitations exposées aux crues rares en rive gauche du Gourg de la Bau - 1 km de routes départementales

Commune	Cours d'eau	Enjeux en zone inondable
		- environ 20 personnes
FONTPEDROUSE	torrent de la Ribera	- quelques maisons du village de St-Thomas - un camping en lit majeur (risque fort pour grosses crues) - 110 m de routes nationales, 160 m de routes départementales - 30 m de voie ferrée
FUILLA	la Rotja, ravin de la Cabane, ravin de Romoanet	- plusieurs habitations - plusieurs bâtiments au niveau du Mas Py - camping La Rotja - un centre de vacances au niveau de Veïnat de Baix - une station d'épuration - 800 m de routes nationales et 1,6 km de routes départementales - 1,2 km de voie ferrée
ILLE-SUR-TET	la Têt, le Boulès	- environ 2880 personnes - 66 ha urbanisés et 14 ha de zones industrielles et commerciales - une dizaine d'habitations en lit Imajeur de la Têt - nombreux quartiers exposés aux crues du Boulès - infrastructures touristiques en contre-bas des Orgues d'Ille - un camping - une école, gendarmerie, gare - une station d'épuration - 1,6 km de routes nationales et 6,3 km de routes départementales - 4,9 km de voie ferrée
LA LLAGONNE	la Têt	 - emplacements proches de la Têt dans le camping au niveau du Pla de Barrès - 810 m de routes départementales
LLUPIA	l'Adou, la Joncassette	- environ 130 personnes - nombreuses maisons du village à proximité de l'Adou - une piste ULM - une station d'épuration - 970 m de routes départementales et 940 m de voie ferrée
MARQUIXANES	la Têt, la Coume d'Espira	 quelques habitations une partie du hameau des Escalères 130 m de routes nationales et 110 m de routes départementales 110 m de voie ferrée
LOS MASOS	ravin du Roure	- 490 m de routes départementales
MILLAS	la Têt, le Boulès	 toute la ville est inondable environ 2850 personnes et 124 ha urbanisés une école, gendarmerie, arrêt SNCF village de vacances le Capitul, 2 campings 2 captages d'eau, une station d'épuration 2,8 km de routes nationales et 6,1 km de routes départementales 2,8 km de voies ferrées
MOLTIG-LES- BAINS	la Castellane	- une station d'épuration - 50 m de routes départementales
MOSSET	la Castellane, ravin de Bagneres	- plusieurs habitations isolées - risque fort pour les bâtiments situés dans l'axe du ravin de Bagneres - 940 m de routes départementales
NEFIACH	la Têt, le Boulès	- tout le village est inondable - environ 790 personnes (la totalité de la population) - une école et un camping - une station d'épuration - 2,4 km de routes nationales et 2,4 km de routes départementales - 1,9 km de voie ferrée

Commune	Cours d'eau	Enjeux en zone inondable
NYER	rivière de Mantet	 plusieurs habitations exposées aux crues rares camping la Catalane fortement exposé 20 m de routes nationales et 70 m de routes départementales 150 m de voie ferrée
OLETTE	la Têt, torrent d'Evol, torrent de la Font, torrent de St Coulgal	 environ 20 personnes 5 à 6 habitations du village menacées par le torrent de la Font un arrêt SNCF une usine située sur le cône de déjection du torrent de St Coulgal une centrale électrique en lit majeur de la Têt 160 m de routes nationales et 370 m de routes départementales 1,5 km de voie ferrée
OREILLA	rivière de Cabrils	- 250 m de routes départementales
PERPIGNAN	la Têt, la Basse, le Ganganell	 une grande partie de la ville en lit majeur de la Têt environ 32 840 personnes 402 ha urbanisés et 196 ha de zones industrielles et commerciales préfecture et hotêl de département parc des expositions et palais des congrès un centre pénitentiaire 4 lycées, 2 collèges, 17 écoles plusieurs maisons de retraite, plusieurs stades gare routière, parties sud de la gare de marchandises une usine d'incinération et une station d'épuration plusieurs centres commerciaux un camping 7,5 km de routes nationales et 10 km de routes départementales 1,9 km d'autoroute et 5,6 km de voie ferrée
PEZILLA-LA- RIVIERE	la Têt, ravin de la Barne, ravin des Gourgues	 la ville est entièrement inondable environ 2820 personnes (95% de la population) 75 ha urbanisés secteur du Mas Mirous particulièrement exposé une école, une station d'épuration 7,7 km de routes départementales
PONTEILLA	Agouille dels Correcs	- environ 10 personnes
PRADES	la Têt, la Basse, la Calmeille	 - 400 m de routes départementales et 90 m de voie TGV - environ 60 personnes - 11 ha de zones industrielles et commerciales - possibilité de débordement de la Basse en centre ville (obstruction du sous-terrain) - plusieurs habitations exposées dans les quartiers de la Riberette et de la cité des Castors - dans le secteur de St Martin : un collège, une piscine, un stade et un camping - une station d'épuration - 1,5 km de routes nationales et 740 m de routes départementales - 380 m de voie ferrée
PY	la Rotja	- une station d'épuration - 670 m de routes départementales
RIA-SIRACH	la Têt, rivière de Caillan	 quelques habitations menacées par les affluents de la Têt à Ria (secteur du Mas d'Avall) et à La Lisse 30 m de routes nationales et 140 m de routes départementales 30 m de voie ferrée
RIGARDA	rivière del Rigarda	- une partie du village
RODES	la Têt, torrent de Corbère	- 30 m de routes départementales - environ 20 personnes - quelques bâtiments et infrastructures au niveau de la confluence torrent de Corbère/Têt - quelques habitations exposée au ruissellement dans les vallons - 300 m de routes nationales et 30 m de routes départementales - 230 m de voie ferrée

Commune	Cours d'eau	Enjeux en zone inondable
SAHORRE	la Rotja	 environ 10 personnes plusieurs habitations exposées dans le village et au lieu dit le Faubourg une station d'épuration et un captage d'eau 520 m de routes départementales
SAINTE- COLOMBE-DE- LA- COMMANDERIE	ravin de la Créu	- un captage d'eau - 30 m de routes départementales
SAINT-ESTEVE	la Têt, ravin de la Boule	 - environ 2260 personnes - tout le sud de la ville est inondable (nombreuses habitations et équipements) - 72 ha urbanisés et 21 ha de zones industrielles et commerciales - risque fort dans les quartiers bordant le ravin de la Boule - un collège et 2 écoles - 1,2 km d'autoroute et 3,3 km de routes départementales - 200 m de voie ferrée
SAINT-FELIU- D'AMONT	la Têt, la Coumelade	 - presque tout le village est inondable et exposé à un aléa fort - environ 600 personnes (90% de la population) - une station d'épuration et un captage d'eau - 1,2 km de routes nationales et 2,1 km de routes départementales - 450 m de voie ferrée
SAINT-FELIU- D'AVALL	la Têt, la Coumelade	 - une partie du village, notamment le centre, est inondable - environ 950 personnes - 13 ha de zones industrielles et commerciales - 1,8 km de routes nationales et 3,9 km de routes départementales - 2,6 km de voie ferrée
SAINTE-MARIE	la Têt	 commune entièrement inondable, avec risque potentiellement fort du fait de phénomènes hydrodynamiques intenses environ 3840 personnes (la totalité de la population) et 11 130 touristes potentiels 183 ha urbanisés 2 écoles et un centre commercial 2 villages de vacances et 7 campings 2 captages d'eau et une station d'épuration 10 km de routes départementales
SAINT-MARSAL	le Boulès	- 120 m de routes départementales
SAINT-MICHEL- DE-LLOTES	le Boulès, le Gimeneill	- environ 50 personnes - 3,6 km de routes départementales
SANSA	rivière de Cabrils	- 520 m de routes départementales
SAUTO	la Têt et ravins affluents	- 50 m de routes nationales et 100 m de voie ferrée
SERDINYA	la Têt, torrent des Ecoles, torrent de Bonnes	 quelques habitations du village menacées par les torrents des Ecoles et de Bonnes (pour crue rare) camping au lieu dit Rabouillet et Mas de Lastourg en lit majeur 720 m de routes nationales et 480 m de routes départementales 830 m de voie ferrée
LE SOLER	la Têt, ruisseau du Soler	 ouest de la ville inondable (notamment quartier de Lampradat) ainsi que la plupart des bâtiments isolés dans la plaine environ 5830 personnes 88 ha urbanisés un collège, un stade gendarmerie 2,7 km de routes nationales et 5,3 km de routes départementales 1,7 km de voie ferrée et 140 m de voie TGV
SOUANYAS	la Têt, rivière de Mantet	- 720 m de voie ferrée
TAURINYA	la Llitéra, torrent de Vall Panéra	 - environ 20 personnes - 20 à 30 habitations exposées, notamment au lieu dit La Riberette - 260 m de routes départementales

Commune	Cours d'eau	Enjeux en zone inondable
THUES-ENTRE- VALLS	la Têt, torrent de la Carança	 - une dizaine d'habitations en lit majeur ou exceptionnel - un parking exposé aux crues rares à exceptionnelles de la Têt et du torrent de la Carança - un poste de transformation électrique - 70 m de routes nationales et 40 m de voie ferrée
THUIR	la Basse, la Carbonnelle, ravin de la Trencade, ravin des Mangouches	- environ 530 personnes - 61 ha urbanisés et 23 ha de zones industrielles et commerciales - nombreux quartiers périphériques inondables - constructions sur le cône de déjection du ravin de la Trencade - plusieurs maisons des lotissements de la Cantarane et de la Terrasse - zone industrielle - un collège, gendarmerie - un camping, une piscine - une station d'épuration - 11,3 km de routes départementales et 740 m de voie ferrée
TOULOUGES	la Basse	 - environ 5740 personnes (la totalité de la population) - 43 ha urbanisés - 1,1 km de routes départementales - 770 m de voie ferrée et 2,8 km de voie TGV
TREVILLACH	ruisseau de la Fount	- 760 m de routes départementales
URBANYA	torrent d'Urbanya	- quelques constructions - 110 m de routes départementales
VALMANYA	la Llentilla	- quelques bâtiments exposés au niveau de Los Masos - 160 m de routes départementales
VERNET-LES- BAINS	le Cady, torrent de St- Vincent	- environ 190 personnes - nombreuses habitations et infrastructures - parties basses du camping d'El Bosc en lit majeur - 920 m de routes départementales
VILLEFRANCHE- DE-CONFLENT	la Têt, le Cady	 - quasi-totalité du quartier situé entre contre-bas de la grotte de Cova Bastera - gare SNCF - une station d'épuration - 50 m de routes départementales et 1 km de voie ferrée
VILLELONGUE- DE-LA- SALANQUE	la Têt	 commune entièrement inondable environ 2460 personnes (la totalité de la population) 88 ha urbanisés 2 écoles une station d'épuration 4 km de routes départementales
VILLENEUVE-LA- RIVIERE	la Têt, ravin du Manadeil	- tout le village est inondable - environ 1050 personnes (la totalité de la population) - une école - 4,1 km de routes départementales
VINCA	la Têt et ruisseaux affluents de rive gauche	- plusieurs habitations - camping Les Escoumes inondable par les ruisseaux qui le traversent - 1,1 km de routes nationales et 400 m de routes départementales - 950 m de voie ferrée

BASSIN VERSANT DU REART

Présentation du bassin versant

Le Réart est un petit fleuve côtier d'une longueur de 36 km qui draine un bassin versant d'environ 147 km². Il prend sa source dans les Aspres autour de 140 m d'altitude puis débouche dans la plaine du Roussillon et s'écoule en direction de l'étang de Canet.

Parmi les principaux affluents du Réart, on peut citer la Canterrane et la Passa. D'autres petits cours d'eau se jettent directement dans l'étang de Canet et ont été intégrés au bassin versant du Réart : la Fosseille, le Mas Ilard et l'Agouille de la Mer.

Les zones inondables liées à ces cours d'eau représentent une superficie de 89 km² et concernent 26 communes. Dans les archives, on retrouve des traces de crues dommageables du Réart et de ses affluents depuis l'année 1889 jusqu'en 1999.

Une infime partie de la commune de Perpignan est exposée aux débordements du ruisseau de Fontcouverte, affluent du Réart, mais cette zone ne comporte que très peu d'enjeux et la commune de Perpignan sera traitée avec le bassin versant de la Têt.

Des zones sensibles à surveiller pour gérer l'aléa

FACTEURS NATURELS AGGRAVANT L'ALEA	ZONES SENSIBLES
Gorges et verrous géomorphologiques	
Lieux de confluence de cours d'eau	Villemolaque (Passa/Réart), Pollestres (Canterrane/Réart), Montauriol (Montauriol/l'Hostallet)
Présence d'un cône de déjection avec enjeux	Bages (au débouché de la Riberette dans le village), Elne (au niveau des mas isolés au nord-ouest du centre ville), Théza (au niveau du village), St-Nazaire (sud du village)
Axes d'écoulement et bras de décharge	Passa, Trouillas, Pollestres, Bages, Villeneuve-de-la-Raho, Saleilles, Théza, Corneilla-Del-Vercol, Montescot, Elne, Alenya, St-Nazaire, St-Cyprien

FACTEURS ANTHROPIQUES AGGRAVANT L'ALEA	ZONES SENSIBLES
	urbanisation importante en zone inondable à Alenya, Bages, Canet- en-Roussillon, Saint-Cyprien, Saleilles
S S	Trouillas, Villemolaque, Pollestres, Bages, Villeneuve-de-la-Raho, Elne, Corneilla-del-Vercol, Théza, Saleilles, St-Nazaire, Canet-en-Roussillon, St-Cyprien, Alenya
Habitations en amont de ponts	Villemolaque, Pollestres, Bages, Corneilla-del-Vercol, Saleilles, Cabestany, St-Nazaire, Canet-en-Roussillon

Des enjeux à recenser pour limiter la vulnérabilité

Dans le bassin versant du Réart, environ 25 750 personnes vivent en zone inondable. Dans ces zones à risque, 1 150 ha ont été urbanisés (centres ville, banlieues et noyaux villageois) et près de 90 ha de zones industrielles et commerciales ont été aménagés. 22 stations d'épuration et 11 captages d'eau y ont été observés, ainsi que dix établissements scolaires et 22 campings. On y décompte également près de 70 km d'axes routiers majeurs, surtout des routes départementales mais aussi 1 km de l'autoroute A9, et près de 8 km de voies ferrées.

Sur la commune de Canet-en-Roussillon, la zone inondable englobe 2 000 habitants, 14 180 lits touristiques, 226 ha urbanisés et 26 ha de zones industrielles et commerciales, deux écoles, huit campings, cing captages d'eau, une station d'épuration et 11 km de routes départementales.

A St-Cyprien, 7 450 habitants et 47 580 lits touristiques, 422 ha urbanisés et 9 ha de zones industrielles et commerciales, quatre campings, deux collèges, une école, deux captages d'eau, une station d'épuration, un poste de transformation électrique et 7,7 km de routes départementales sont en zone inondable.

Alenya est également une commune particulièrement concernée par le risque inondation : l'ensemble de son territoire est inondable. On compte plus de 100 ha urbanisés et l'ensemble de la population communale soit 2 320 habitants en 1999 en zone inondable. On peut également citer comme enjeux

particuliers : 6 km de routes départementales, une école, le camping municipal, un village de vacances et un centre de recherche.

Commune	Cours d'eau	Enjeux en zone inondable
ALENYA	Agouille de la Mer	 toute la commune en zone inondable environ 2320 personnes (l'ensemble de la population communale) 103 ha urbanisés et 8 ha de zones industrielles et comerciales le camping municipal, un village de vacances une école et un centre de recherche 6 km de routes départementales
BAGES	la Riberette, Agouille de la Mer	 - environ 2040 personnes - 51 ha urbanisés - quartier de la Verneda sur le cône déjection de la Riberette - une station d'épuration - 1,6 km de routes départementales
CABESTANY	ruisseau des Champs, ruisseau de Fosseille	 habitations et équipements aux abords du ruisseau des Champs un collège une station d'épuration 260 m de routes départementales
CANET-EN- ROUSSILLON	ruisseau du Llard	 environ 2 000 personnes et 14 180 touristes potentiels tout Canet-Plage en zone inondable 226 ha urbanisés et 28 ha de zones industrielles et commerciales 2 écoles, mairie annexe de Canet-Plage, gendarmerie 8 campings 5 captages d'eau et une station d'épuration un centre commercial, casino de Canet-Plage 11 km de routes départementales
CORNEILLA-DEL- VERCOL	Agouille de la Mer	 environ 950 personnes quartier du Clos Catalan fortement exposé une station d'épuration 1,3 km de routes nationales et 1,7 km de routes départementales 1,5 km de voie ferrée
Elne	Agouille de la Mer	- environ 4 250 personnes et 2 880 touristes potentiels - 8 ha de zones industrielles et commerciales - une station d'épuration - 1,1 km de routes nationales et 5 km de routes départementales - 1,1 km de voie ferrée
FOURQUES	Le Réart, Riu Mathéu, ruisseau de la Joncayrole	 environ 50 personnes plusieurs maisons individuelles une station d'épuration 1,2 km de routes départementales
MONTAURIOL	Ribera de Montauriol, Correc dels Hostalets	- 3 à 4 habitations partiellement menacées - 330 m de routes départementales
MONTESCOT	Agouille de la Mer	- environ 710 personnes- une station d'épuration- 3,8 km de routes départementales
PASSA	Réart, ruisseau de la Passa	 quelques habitations dans la partie basse du village Clot del Réart et quelques ouvrages sur les voies communales 960 m de routes départementales
POLLESTRES	le Réart, la Canterrane, Rec del Moli	 environ 920 personnes une grande partie du village quartier en amont de la RN 9 entièrement en lit majeur une partie de la zone artisanale en aval de la RN 9 11 ha de zones industrielles et commerciales 540 m d'autoroute et 470 m de routes nationales 1,8 km de routes départementales une station d'épuration

Commune	Cours d'eau	Enjeux en zone inondable
PONTEILLA	la Canterrane, Agouille de Pougerault, Agouille des Baguères, Agouille de l'étang Joubert	 - environ 10 personnes - plusieurs habitations récentes au pied du village - à Nyls, plusieurs habitation de la partie basse du village et quelques maisons isolées - 2 stations d'épuration - 60 m d'autoroute et 370 m de routes nationales - 730 m de routes départementales et 460 m de voie TGV - jardin exotique
SAINT-CYPRIEN	Agouille de la Mer	 environ 7 450 personnes et 47 576 touristes potentiels 422 ha urbanisés et 9 ha de zones industrielles et commerciales tous les nouveaux quartiers tout St-Cyprien-Plage dont la mairie annexe 2 collèges et une école 4 campings, une maison de retraite, une déchetterie une station d'épuration et deux captages d'eau 3 centres équestres et un poste de transformation électrique 7,7 km de routes départementales
SAINT-NAZAIRE	le Réart, ruisseau de la Fosseille	 presque toute la commune en zone inondable environ 950 personnes une zone artisanale et plusieurs lotissements autour du village 2 campings une station d'épuration et 4,3 km de routes départementales
SALEILLES	Le Réart	 environ 2 710 personnes de nombreux quartiers situés autour du centre ancien 84 ha urbanisés et 14 ha de zones industrielles et commerciales une station d'épuration 160 m de routes nationales et 4 km de routes départementales
TERRATS	la Canterrane	 - environ 10 personnes - plusieurs habitations, notamment à La Bouqata - 330 m de routes départementales
THEZA	le Réart	- environ 1320 personnes - toute la commune est inondable, risque fort dans le centre-village - un lycée et une école - une station d'épuration - 2,4 km de routes nationales et 3,8 km de routes départementales - 2,2 km de voie ferrée
TROUILLAS	la Canterrane, Agouille de Pougerault, la Joncasse	 environ 10 personnes plusieurs habitations du village un camping une station d'épuration 60 m d'autoroute et 900 m de routes départementales 530 m de voie TGV
VILLEMOLAQUE	le Réart, ruisseau de la Passa, correc del Puig	 environ 200 personnes une partie du village et l'ensemble du lotissement de Marseille 2 stations d'épuration 560 m d'autoroute et 1,8 km de routes nationales 1,2 km de routes départementales et 680 m de voie TGV
VILLENEUVE-DE- LA-RAHO	le Réart	 - environ 10 personnes - 10 ha de zones industrielles et commerciales - une station d'épuration - 1 km de routes nationales et 2,4 km de routes départementales - 1,3 km de voie ferrée

BASSIN VERSANT DU TECH

Présentation du bassin versant

Le Tech prend sa source à 2345 m d'altitude dans le massif du Canigou. Ce fleuve côtier long de 83 km draine un bassin versant de 730 km², du haut Vallespir à la mer en passant par la plaine du

Roussillon. De sa source jusqu'à Céret, il s'écoule dans une région montagneuse et adopte un fonctionnement torrentiel. De Céret à la mer, il traverse le bas Vallespir et la plaine du Roussillon, en adoptant le fonctionnement d'un cours d'eau de plaine.

Parmi les principaux affluents du Tech, on peut citer : la Coumelade, la Lamanère, le Saint Laurent, le Riuferrer, le Mondony, l'Ample, la Maureillas et le Tanyari.

Dans les archives, on retrouve des témoignages de crues dommageables du Tech ou de ses affluents depuis l'an 1264 jusqu'en 1996. La crue de référence est celle de 1940, au cours de laquelle le fleuve a provoqué des dégâts humains et matériels considérables. Lors de cet événement, le débit du Tech à Céret était de 3500 m³/s soit plus de deux fois supérieur au débit du Rhône à Lyon.

Des zones sensibles à surveiller pour gérer l'aléa

FACTEURS NATURELS AGGRAVANT L'ALEA	ZONES SENSIBLES
Gorges et verrous géomorphologiques	Amélie-les-Bains-Palada
Lieux de confluence de cours d'eau	Prats-de-Mollo-la-Preste (Canidell/Tech), Le Tech (Coumelade/Tech), St-Laurent-de-Cerdans (Bilbère/St Laurent et St Laurent/Tech), Arlessur-Tech (Riuferrer/Tech), Amélie-les-Bains-Palada (Mondony/Tech), Reynes (Ample/Tech), Le Boulou (Maureillas/Tech), Palau-del-Vidre (Tanyari/Tech), Serralongue (Lamanère/Tech)
Présence d'un cône de déjection avec enjeux	Prats-de-Mollo-la-Preste, St-Laurent-de-Cerdans (vers le village en rive gauche rivière de St Laurent), Arles-sur-Tech (à Can Partère, vers le Mas d'en Pluma et à l'aval du village en rive droite Tech), Amélie-les-Bains-Palada (en rive gauche Tech entre Amélie et Palada), St-Jean-Pla-de-Corts, Montesquieu-des-Albères, Villelongue-Dels-Monts (lieu dit La Paciència), St-Genis-des-Fontaines
Axes d'écoulement et bras de décharge	Arles-sur-Tech, Amélie-les-Bains-Palada, Reynès, St-Jean-Pla-de-Corts, le Boulou, Villelongue-Dels-Monts, Ortaffa, St-Genis-des-Fontaines, Palau-Del-Vidre, Argeles-sur-Mer, Elne, Latour-Bas-Elne, St-Cyprien

FACTEURS ANTHROPIQUES AGGRAVANT L'ALEA	ZONES SENSIBLES
	Urbanisation importante en zone inondable à Arles-sur-Tech, Amélie- les-Bains-Palada, Latour-Bas-Elne, Elne, St-André, St-Genis-des- Fontaines, St-Cyprien, Argeles-sur-Mer
Digues et remblais	Prats-de-Mollo-la-Preste, St-Laurent-de-Cerdans, Arles-sur-Tech, Amélie-les-Bains-Palada, Céret, St-Jean-Pla-de-Corts, Maureillas-las- Illas, Le Boulou, Montesquieu-des-Albères, Villelongue-Dels-Monts, Brouilla, St-Genis-des-Fontaines, Laroque-des-Albères, Palau-del- Vidre, Elne, Latour-Bas-Elne, St-Cyprien, Argeles-sur-Mer
Habitations en amont de ponts	Prats-de-Mollo-la-Preste, Arles-sur-Tech, Amélie-les-Bains-Palada, Céret, Le Boulou

Des enjeux à recenser pour limiter la vulnérabilité

Dans le bassin versant du Tech, les zones inondables couvrent une superficie d'environ 83 km². Plus de 700 hectares y ont été urbanisés, regroupant plus de 27 000 habitants. On compte 58 km d'axes routiers majeurs et 8 km de voies ferrées dans ces zones. On y trouve également 57 campings et 21 stations d'épuration. Dans les communes littorales, plus de 100 000 lits touristiques sont en zone inondable, ce qui représente autant de touristes potentiels exposés.

Le bassin versant du Tech s'étend sur 39 communes dont 32 présentent des enjeux en zone inondable. Parmi les communes les plus touchées, on peut citer St-Cyprien avec environ 90 ha urbanisés et 7450 habitants en zone inondable, Argelès-sur-Mer avec 52 ha urbanisés, 3330 habitants, 6 km d'axes routiers majeurs ainsi que 31 campings exposés aux inondations.

La commune d'Elne est également très concernée : plus de 100 ha urbanisés et 4250 habitants en zone inondable, ainsi que 12 km d'axes routiers majeurs, 3 km de voie ferrée, plus de 50 ha de zones industrielles et commerciales, 3 campings...

Les trois quarts des communes de Latour-Bas-Elne et Palau-del-Vidre sont inondables, avec respectivement 1600 et 2100 habitants en zone inondables, soit la quasi-totalité de leur population. Enfin, les communes d'Arles-sur-Tech et d'Amélie-les-Bains-Palada, avec respectivement 2500 et 1830 habitants en zone inondable sont à mentionner car exposées à un aléa particulièrement fort.

Commune	Cours d'eau	Enjeux en zone inondable
AMELIE-LES- BAINS-PALADA	le Tech, le Mondony	- environ 1830 personnes - 50 ha urbanisés - nombreuses habitations à Palada en bas de versant et sur le cône de déjection de la Coume - 2,6 km de routes départementales - un captage d'eau, une station d'épuration - un gymnase, une piscine, un tennis - un camping
ARGELES-SUR- MER	le Tech	 - environ 3330 personnes et 53 748 touristes potentiels - 50 ha urbanisés - 2,2 km de routes nationales et 4,3 km de routes départementales - 2 captages d'eau - 31 campings et un centre équestre
ARLES-SUR- TECH	le Tech, le Bonabosc, le Riuferrer, ravin de la Cougoulère	 environ 2500 personnes 70 ha urbanisés et 3 ha de zones industrielles et commerciales plusieurs maisons du bourg en lit moyen à exceptionnel, ou menacées par des ravins plusieurs maisons sur le cône de déjection du Riuferrer, lotissement du Mas d'En Plume menacé par érosion lotissements de Bernardou et d'Alzine-Rodone 4,5 km de routes départementales 2 captages d'eau et 2 stations d'épuration une usine de traitement des eaux et une usine hydroélectrique gendarmerie, ateliers communaux un collège, une piscine, un stade, un tennis 3 campings dont un au niveau du cône de déjection du Riuferrer
BANYULS-DELS- ASPRES	le Tech, Correc d'en Rodell	- environ 110 personnes - 200 m de routes départementales - 50 m de voie ferrée
LE BOULOU	le Tech, la Maureillas, Correc del Salt de l'Aygue, Correc del Roure Negre	 environ 140 personnes 4 ha de zones industrielles et commerciales 650 m d'autoroute, 700 m de routes nationales et 230 m de routes départementales 250 m de voie ferrée dont 50 m de voie TGV quelques maisons vers le pont de la RN 9 quelques maisons et équipements de loisirs, parties basses du camping de la Clapère à proximité de la rivière de Las Maureillas 3 captages d'eau et une station d'épuration
BROUILLA	le Tech, ravin de la Basse	 - environ 50 personnes - plusieurs habitations - une sablière en lit moyen du Tech - 2 km de routes départementales - 2 stations de pompage d'eau et une station d'épuration
CERET	le Tech, ravin de Fontaine Daudé, ravin de Nogarède, Riu Cerda	- environ 280 personnes - plusieurs maisons, parkings et équipements sportifs menacés par

Commune	Cours d'eau	Enjeux en zone inondable
LES CLUSES	rivière de Rome	 plusieurs habitations en lit majeur ou exceptionnel au niveau de La Cluse Basse 30 m d'autoroute, 250 m de routes nationales et 470 m de routes départementales
ELNE	le Tech	 environ 4250 personnes et 2880 touristes potentiels 120 ha urbanisés et 5 ha de zones industrielles et commerciales 2,8 km de routes nationales et 9 km de routes départementales 3 km de voie ferrée un captage d'eau 3 campings un collège, 2 écoles, équipements sportifs gare, gendarmerie
LAROQUE-DES- ALBERES	rivière de Laroque	- environ 60 personnes- 460 m de routes départementales- camping Le Vivier en lit majeur
LATOUR-BAS- ELNE	le Tech	 environ 1760 personnes et 200 touristes potentiels 63 ha urbanisés et 6 ha de zones industrielles et commerciales 950 m de routes départementales un captage d'eau
MAUREILLAS- LAS-ILLAS	rivière de Maureillas, rivière de Rome, rivière de St Martin	 environ 50 personnes 130 m d'autoroute, 430 m de routes nationales, 900 m de routes départementales quelques habitations, campings du Val de Roma et de l'Olivette à proximité de la rivière de St Martin
MONTBOLO	le Tech	- environ 20 personnes
MONTESQUIEU- DES-ALBERES	Correc da Sant Cristou	 - environ 40 personnes - un camping - un captage et une station d'épuration - 970 m de routes départementales et 190 m de voie TGV
MONTFERRER	le Tech	- un captage d'eau - 200 m de routes départementales
ORTAFFA	le Tech	- environ 460 personnes - 3 captages d'eau et une station d'épuration - 780 m de routes départementales et 120 m de voie ferrée - 2 écoles
PALAU-DEL- VIDRE	le Tech, le Tanyari	- environ 2100 personnes (99% des habitants) - 4,4 km de routes départementales et 2 km de voie ferrée - un captage d'eau et une station d'épuration - une école
LE PERTHUS	rivière de Rome	- une station d'épuration - 40 m d'autoroute et 25 m de voie TGV
PRATS-DE- MOLLO-LA- PRESTE	le Tech, le Canidell, ravin de la Guillème	- environ 120 personnes - 2,8 km de routes départementales - 2 captages d'eau et 2 stations d'épuration - 3 campings - hameau de la Forge et partie basse du hameau de St Sauveur - établissement thermal la-Preste-les-Bains construit sur remblai dans un axe d'écoulement - village de vacances et complexe sportif exposés à un aléa fort (confluence Tech/Canidell)
REYNES	le Tech, l'Ample, la Palmère, rivière de Reynes	- environ 290 personnes - 2,5 km de routes départementales - une station d'épuration - camping Les Pommiers (aléa faible) - hameau de la Forge - au pont de Reynes, pavillons et espaces de loisirs potentiellement inondables par ruissellement
SAINT-ANDRE	rivière de Sorède, rivière de Miloussa, rivière de St Andre	 - environ 770 personnes - 10 ha de zones industrielles et commerciales - 600 m de routes nationales, 500 m de routes départementales et 1 km de voies ferrées - une station d'épuration - 2 campings et un centre équestre

Commune	Cours d'eau	Enjeux en zone inondable
SAINT-CYPRIEN	le Tech	 environ 7450 personnes et 47 576 touristes potentiels 90 ha urbanisés et 4 ha de zones industrielles et commerciales 2,1 km de routes départementales 2 campings complexes balnéaires vers St-Cyprien sud et Les Capellans infrastructures de loisirs dont parc aquatique et karting un centre equestre
SAINT-GENIS- DES-FONTAINES	le Tech, ruisseau de Villelongue, ruisseau de Ribéral	 environ 770 personnes 53 ha urbanisés 3,2 km de routes départementales une station d'épuration une école, gendarmerie
SAINT-JEAN- LASSEILLE	Correc del Salt de la Folla, Correc de les Calcades	- environ 500 personnes
SAINT-JEAN-PLA- DE-CORTS	le Tech, rivière des Aigues, rivière de Vives	- environ 200 personnes - un lotissement en lit majeur exceptionnel - 2 captages d'eau et une station d'épuration - 2,6 km de routes départementales et 1,2 km de voie ferrée - 2 campings avec aléa assez fort, dont camping Les Deux Rivières en lit moyen
SAINT-LAURENT- DE-CERDANS	rivière de St Laurent (la Quere), rivière de las Couloumines	 environ 70 personnes quelques bâtiments à la confluence rivière de St Laurent/Bilbère plusieurs habitation à la Forge d'en Bosc, la Forge del Mitg et la Forge d'avall un camping et un terrain de sports (risque faible) 1 km de routes départementales un captage d'eau
SERRALONGUE	rivière del Castell, rivière de Lamanère	- 200 m de routes départementales
SOREDE	rivière de Sorède	- environ 560 personnes - nombreux enjeux dans la traversée du bourg, dont des habitations en rive gauche - 2 campings - 270 m de routes départementales
LE TECH	le Tech, la Coumelade	- environ 40 personnes - quelques maisons construites sous la RD 44 et au niveau du Carré d'Avall - 2 captages d'eau et une station d'épuration - 900 m de routes départementales
TRESSERRE	le Tech	- environ 40 personnes - 180 m de voies TGV
VILLELONGUE- DELS-MONTS	ruisseau de Villelongue	- environ 140 personnes - quelques maisons isolées et plusieurs maisons du village - une station d'épuration - 440 m de routes départementales
VIVES	rivière de Vives	- quelques habitations dans le village - 380 m de routes départementales - une station d'épuration

BASSIN VERSANT DU SEGRE

Présentation du bassin versant

Le Sègre est un affluent du fleuve espagnol Ebre, il prend sa source à 2810 m d'altitude dans les massifs montagneux de la Cerdagne. Il traverse le plateau cerdan et sort du territoire français à

Bourg-Madame, après un parcours d'une vingtaine de km. Dans sa partie française il draine un bassin versant de 472 km².

Parmi ses principaux affluents, on peut citer l'Err, l'Angust, le Riu Rahur et le Riu de Querol. Les zones inondables liées au Sègre et à ses affluents s'étendent sur une surface de 12 km². Sur les 22 communes incluses dans le bassin versant du Sègre, 16 présentent des enjeux en zone inondable.

Dans les archives, on retrouve des traces de cures dommageables du Sègre ou de ses affluents depuis l'année 1750 jusqu'en 1992.

Des zones sensibles à surveiller pour gérer l'aléa

FACTEURS NATURELS AGGRAVANT L'ALEA	ZONES SENSIBLES
Gorges et verrous géomorphologiques	
Lieux de confluence de cours d'eau	Saillagouse (Rec de Verdrinyans/Sègre), Estavar (Torrent de la Méoua/Sègre), Bourg-Madame (Rahur/Sègre, Nervols/Sègre, Rec de Vernedes/Sègre), Ur (Carrerada/Brangoli, Brangoli/rivière d'Angoustrine)
Présence d'un cône de déjection avec enjeux	Bourg-Madame (dans le bourg)
Axes d'écoulement et bras de décharge	Bolquère, Estavar, Bourg-Madame, Ur, Porte-Puymorens, Latour-de-Carol, Palau-de-Cerdagne

FACTEURS ANTHROPIQUES AGGRAVANT L'ALEA	ZONES SENSIBLES
Urbanisation	urbanisation importante en zone inondable à Bourg-Madame
Digues et remblais	Saillagouse, Estavar, Err, Bolquère, Bourg-Madame, Osseja, Ur, Latour-de-Carol, Porte-Puymorens, Porta, Palau-de-Cerdagne
Habitations en amont de ponts	Saillagouse, Err, Eyne, Bourg-Madame, Palau-de-Cerdagne, Angoustrine-Villeneuve-des-Escaldes, Porte-Puymorens, Latour-de- Carol

Des enjeux à recenser pour limiter la vulnérabilité

D'une façon générale, les enjeux dans le bassin versant du Sègre sont beaucoup moins importants que dans les autres bassins versants, car il s'agit d'un secteur de montagne et de hautes vallées, relativement peu peuplé.

On y compte environ 70 personnes et 85 ha urbanisés (l'équivalent de la seule commune de Saleilles dans le bassin versant du Réart) ainsi qu'une dizaine de campings en zone inondable. En ce qui concerne les équipements, un collège et une école, sept stations d'épuration, 7,8 km d'axes routiers majeurs et 3,4 km de voies ferrées ont été recensés en zone inondable.

Bourg-Madame, principal bourg de la région, est la commune qui présente le plus d'enjeux en zone inondable avec plus de 40 ha urbanisés dont un lotissement exposé à un risque fort car situé à proximité d'une confluence, ainsi que de nombreux équipements. Parmi ceux-ci, on peut citer une école, un collège, une gare SCNF, une piscine, 1,1 km de routes nationales, 930 m de routes départementales et 800 m de voie ferrée en zone inondable.

Sur la commune d'Ur, une vingtaine de personnes, deux campings, une station d'épuration, une entreprise en bâtiment et une scierie, 400 m de routes nationales, 210 m de routes départementales et 930 m de voie ferrée ont été comptabilisés en zone inondable. Plusieurs lotissements, situés au niveau de confluences, sont exposés à un risque fort.

Commune	Cours d'eau	Enjeux en zone inondable
ANGOUSTRINE- VILLENEUVE- DES-ESCALDES	la Ribereta, Riu Rahur	- une dizaine de maisons au lieu dit la Part Petita - à Villeneuve, les infrastructures en amont du pont sur la Ribereta - un camping
220 200/12020		- 100 m de routes départementales

Commune	Cours d'eau	Enjeux en zone inondable
		- une dizaine d'habitations
BOLQUERE		- plusieurs ouvrages
	l'Angust	- une station d'épuration
		- 250 m de routes nationales et 220 m de routes départementales - 50 m de voie ferrée
		- environ 44 ha urbanisés
		- nombreuses habitations et équipements
		- un lotissement au niveau de la confluence Rahur/Sègre
		- camping du Sègre et parties basses du camping du mas d'en
BOURG-MADAME	le Sègre	Piques
		- une école et un collège en lit majeur
		- gare, piscine
		- 1,1 km de routes nationales et 930 m de routes départementales - 800 m de voie ferrée
		- quelques maisons du bas du village entre la confluence du
		torrent de Font Sabadella avec l'Err et l'aire de repos de la Ribereta
ERR	l'Err	- quelques maisons aux abords du torrent Nègre
		- parties basses du camping de Puigmal
		- 90 m de voie ferrée
		- plusieurs habitations et aménagements du bas du village en lit majeur
ESTAVAR	le Sègre, l'Angust, torrent	rnajeur - 3 campings dont camping de l'Enclave en lit majeur
LOTAVAIX	de la Méoua	- une station d'épuration exposée à un risque fort
		- 870 m de routes départementales
		- quelques maisons en rive gauche du ravin traversant le village
EYNE	l'Ebre	- maison de la réserve, un centre équestre
LINE	TEDIE	- une station d'épuration
		- 490 m de routes départementales
LATOUR-DE-	Riu de Querol	- hameau de Quers
CAROL	Kiu de Queroi	 quelques habitations en contrebas du village 90 m de routes départementales et 430 m de voie ferrée
LLO	lo Sògro Poe del Pastoret	- 120 m de routes départementales
LLO	le Segre, Nec dei Fastoret	- 120 III de Toutes departementales
FONT-ROMEU-	l'Ebre, Rivière	- 70 m de routes nationales et 210 m de routes départementales
ODEILLO-VIA	d'Angoustrine	- 20 m de voie ferrée
		- quelques maisons en contrebas du camping els Palles
OSSEJA	la Llavanera	- lieux dits Les Comes et Campon
		- 130 m de routes départementales
	la Llavanera	- environ 10 personnes
PALAU-DE-		- camping Las Aspéras - une station d'épuration
CERDAGNE		- une scierie
		- 140 m de routes départementales
		- environ 10 personnes
	Riu de Querol	- quelques habitations du bas du village et quelques habitations du
DODT 4		village de Carol
PORTA		- une station d'épuration
		- 720 m de routes nationales - un arrêt SNCF et 890 m de voie ferrée
		- un centre équestre et un gîte d'étape
		- environ 20 personnes
POTE-	Riu de Oueral tarrent da	- plusieurs habitations du village à proximité du torrent de Cortal
PUYMORENS	Riu de Querol, torrent de Cortal	- camping La Rivière en lit majeur
		- une station d'épuration en lit majeur
		- 130 m de routes nationales et 30 m de voie ferrée
		- quelques habitations et infrastructures au niveau de la
		confluence Rec de Vedrinyans/Sègre - quelques constructions aux abords du torrent dels Andrus
SAILLAGOUSE	le Sègre, torrent dels	- parties basses du camping du Sègre exposées aux inondations
	Andrus	rares à exceptionnelles
		- 440 m de routes nationales et 160 m de routes départementales
		- 130 m de voie ferrée

Commune	Cours d'eau	Enjeux en zone inondable
UR	rivière d'Angoustrine, le Brangoli, la Carrerada	 environ 20 personnes plusieurs lotissements proches des confluences quartier en rive droite en amont de la N 20 très exposé partie basse du mas Flori 2 campings une station d'épuration une entreprise en bâtiment et une scierie 400 m de routes nationales et 210 m de routes départementales 930 m de voie ferrée
VALCEBOLLERE	torrent de la Tossa, torrent de la Vila	- parties basses du village - un pont sur la Vila - 1 km de routes départementales

<u>Bassins versants ne faisant pas l'objet d'atlas des zones inondables par</u> <u>hydrogéomorphologie</u>

BASSIN VERSANT DE L'ETANG DE SALSES

Présentation du bassin versant

L'étang de Salses-Leucate et son bassin versant s'étendent sur les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Seule la partie située dans les Pyrénées-Orientales est traitée ici. Situé dans le nord-est du département, entre les Corbières et la Méditerranée, ce bassin représente une superficie d'environ 170 km².

Les zones inondables s'étendent sur environ 4,4 km² et sont liées à l'étang lui-même ou aux petits cours d'eau et aux agouilles s'y jetant. Les communes bordant l'étang (Salses-le-Château, Saint-Hippolyte, Saint-Laurent-de-la-Salanque et Le Barcarès) sont toutes concernées par le risque inondation. Elles sont également inondables par l'Agly, sauf Salses-le-Château.

Des zones sensibles à surveiller pour gérer l'aléa

FACTEURS NATURELS AGGRAVANT L'ALEA	ZONES SENSIBLES
Gorges et verrous géomorphologiques	
Lieux de confluence de cours d'eau	
Présence d'un cône de déjection avec enjeux	
Axes d'écoulement et bras de décharge	St-Hippolyte, St-Laurent-de-la-Salanque, Le Barcarès

FACTEURS ANTHROPIQUES AGGRAVANT L'ALEA	ZONES SENSIBLES
	urbanisation importante en zone inondable à Salses-le-Château, Le Barcarès, St-Hippolyte, St-Laurent-de-la-Salanque
Digues et remblais	Salses-le-Château, St-Laurent-de-la-Salanque
Habitations en amont de ponts	St-Laurent-de-la-Salanque, St-Hippolyte

Des enjeux à recenser pour limiter la vulnérabilité

Le bassin de l'étang de Salses présente des enjeux importants, dont une bonne partie est également inondable par l'Agly. Au sein des quatre communes concernées, près de 14 000 personnes (90 % des habitants) et jusqu'à 14 600 touristes en été vivent en zone inondable. Environ 635 ha urbanisés, 125 ha de zones industrielles et commerciales, 36 km d'axes routiers majeurs et près de 5 km de voies ferrées sont en zone inondable. La présence de huit établissements scolaires exposés au risque est également à signaler.

Commune	Cours d'eau	Enjeux en zone inondable
		- environ 2000 personnes et 14 600 touristes potentiels
		- environ 260 ha urbanisés
LE BARCARES	Etang de Salses	- une école
LL DANCANLO	(et Agly)	- la quasi-totalité des infrastructures touristiques dont plusieurs villages de vacances, une colonie de vacances, 11 campings
		- une station d'épuration, un captage d'eau, une déchetterie
		- 8,1 km de routes départementales
		- tout le village est inondable
OAINIT	Etang de Salses, Agulla	- environ 1850 personnes (la totalité de la population)
SAINT-	Grossa, Agulla Ventosa	- environ 80 ha urbanisés
HIPPOLYTE	(et Agly)	- une école
		- 7,7 km de routes départementales
	Etang de Salses la	- toute la ville est inondable
		- environ 8220 personnes (la totalité de la population)
SAINT-LAURENT-		- 238 ha urbanisés et 118 ha de zones industrielles et
DE-LA-		commerciales
SALANQUE		- un collège et 4 écoles
		- une station d'épuration et un poste de transformation électrique
		- 14,3 km de routes départementales
	Etang de Salses, Correc de la Llosada, Correc de Santa Coloma	- presque tout le village est inondable
SASLES-LE- CHATEAU		- environ 2050 personnes
		- environ 58 ha urbanisés
		- une école
		- une station d'épuration et un captage d'eau
		- 1 km d'autoroute et 3,1 km de routes nationales
		- 5,7 km de routes départementales
		- 4,7 km de voies ferrées dont 200 m de voie TGV

BASSINS VERSANTS DE LA MASSANE ET DE LA COTE VERMEILLE

Présentation des bassins versants

La Massane est petit fleuve côtier qui prend sa source dans la chaîne des Albères et traverse la ville d'Argelès avant de rejoindre la Méditerranée. Plusieurs autres petits cours d'eau prennent leur source dans les Albères et rejoignent la mer au niveau des anses et des plages de la côte Vermeille. Ces cours d'eau, drainant des bassins versant de petite taille aux pentes fortes sont sensibles aux précipitations intenses apportés par les orages. Ils peuvent connaître des crues soudaines et

violentes, éventuellement très dommageables comme ce fut le cas en septembre 1913 et septembre 1971, les deux plus fortes crues connues.

Des zones sensibles à surveiller pour gérer l'aléa

FACTEURS NATURELS AGGRAVANT L'ALEA	ZONES SENSIBLES
Gorges et verrous géomorphologiques	
Lieux de confluence de cours d'eau	
Présence d'un cône de déjection avec enjeux	
Axes d'écoulement et bras de décharge	Argelès-sur-Mer

FACTEURS ANTHROPIQUES AGGRAVANT L'ALEA	ZONES SENSIBLES	
Urbanisation	urbanisation importante en zone inondable à Argelès-sur-Mer	
Digues et remblais	Argelès-sur-Mer, Banyuls-sur-Mer	
Habitations en amont de ponts	Collioure	

Des enjeux à recenser pour limiter la vulnérabilité

Les crues qui peuvent affecter ces bassins versants concernent cinq communes qui présentent toutes des enjeux en zone inondable. La plus exposée est celle d'Argelès-sur-Mer (également inondable par Tech dans sa partie nord), avec plus de 3330 personnes et 200 ha urbanisés ainsi que de nombreux équipements en zone inondables : deux écoles, un collège, une station d'épuration, 13 km d'axes routiers majeurs... Les activités touristiques représentent également de forts enjeux, avec plus de 50 000 lits touristiques en zone inondable, une cinquantaine de campings exposés.

Sur la côte Vermeille, la commune de Banyuls-sur-Mer présente les plus forts enjeux, avec plus de 2500 personnes et de nombreuses habitations et équipements exposés, la majeure partie de la ville étant inondable.

Commune	Cours d'eau	Enjeux en zone inondable		
ARGELES-SUR- MER	la Massane, Agulla d'en Salleres (et le Tech)	- environ 3330 personnes et 53 750 touristes potentiels - 209 ha urbanisés - plusieurs quartiers de la ville notamment en rive gauche de la Massane et aux abords de l'Agulla d'en Salleres - 2 écoles et un collège - nombreuses infrastructures touristiques dont une cinquantaine de campings - une station d'épuration et 2 captages d'eau - 2,6 km de routes nationales et 10,4 km de routes départementales - 190 m de voie ferrée		
BANYULS-SUR- MER	la Baillaury	 la majeure partie du bourg est inondable environ 2600 personnes risque fort dans les quartiers de St-Jean, de la Rhétorie, et en centre ville une maison de retraite et une école mairie, poste, gendarmerie 640 m de routes nationales et 1,4 km de routes départementales 110 m de voie ferrée 		
CERBERE	- environ 470 personnes - habitations riveraines du Ribeiral en centre bourg - une école			
COLLIOURE	le Ravaner, le Douy, le Coma-Chéric	 - environ 1200 personnes - nombreux enjeux en centre bourg aux abords du Douy - quartier du Coma-Chéric exposé à risque fort - une partie des campings des Amandiers et de la Girelle 		
PORT-VENDRES le Val de Pintas, Rec de Cosprons		- environ 300 personnes - nombreux enjeux en centre ville aux abords du Val de Pintas - 2 mas au niveau du hameau des Cosprons - gendarmerie, centre de secours - chambre de commerce - plusieurs restaurants du port - une déchetterie - site des anciennes usines Nobel		

BILAN

Le département des Pyrénées-Orientales est largement concerné par le risque inondation. Sur les 226 communes qu'il regroupe, 189 présentent des enjeux en zone inondable, un nombre qui sera légèrement revu à la hausse lorsque l'AZI du bassin versant de l'Aude sera achevé.

bassin versant	surface inondable en km² (estimation)	surface inondable en % du bassin versant	nombre de communes à enjeux	nombre d'habitants en zone inondable (estimation)	% de la population en zone inondable (estimation)
AGLY	107	13,6	36	33 351	57,7
TET	250	17,6	86	76 813	36,4
REART	89	60,5	26	25 755	40,6
TECH	83	11,4	32	27 208	38,3
SEGRE	12	2,5	16	68	0,6
ETANG S 1	44	25,9	4	13 829	87,5
COTE V ²	19	10,3	5	7584	32
TOTAL*	477	14,6	189	147 183	37,5

^{*} lorsque qu'une commune est inondable par plusieurs cours d'eau ou lorsque on ne peut distinguer avec certitude quel est le cours d'eau vecteur de l'aléa, certains enjeux apparaissent deux fois, dans deux bassins différents. Au niveau du département, aucun double compte n'est effectué. Si les zones inondables attribuées à deux cours d'eau se chevauchent, il n'en a pas été tenu compte dans le total.

Chaque bassin versant comporte des enjeux, à des degrés divers. Le bassin versant du Sègre, situé dans les régions montagneuses de l'ouest du département, est celui où les enjeux sont les plus limités. D'une manière générale, les plus forts enjeux sont concentrés dans l'est du département, dans la plaine du Roussillon. Le niveau de risque varie selon les communes, s'il est négligeable dans certaines (très peu d'enjeux), il est très fort dans d'autres, au premier rang desquelles se trouve Perpignan.

Le présent Atlas a pour vocation de mettre à destination du public, des aménageurs et des professionnels du risque inondation une vision globale des enjeux en zone inondable dans le département, les bassins versants et les communes.

Certains enjeux capitaux comme les bâtiments nécessaires à la gestion de crise (ex : gendarmeries, casernes de pompiers...) ou les établissements recevant du public n'apparaissent que ponctuellement par manque de données.

Pour des renseignements plus précis sur une commune, on peut se reporter au Dossier Communal Synthétique, au Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs ou au Plan de Prévention des Risques Inondation.

Les cartes des zones inondables dans chaque commune sont consultables sur internet à l'adresse http://cartorisque.prim.net/. Le site http://www.prim.net/ regroupe toutes les informations sur les risques majeurs.

Les Atlas des Zones Inondables par bassin versant sont consultables sur le site de la Direction Régionale de l'Environnement Languedoc-Roussillon, à l'adresse http://www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/, thème *risques naturels*, rubrique *inondations*.

¹ bassin versant de l'étang de Salses

² bassins versants de la Massane et de la côte Vermeille

